

PAGES WEB SUR LA PANDEMIE ET LE PLAN DE CONTINUITE.

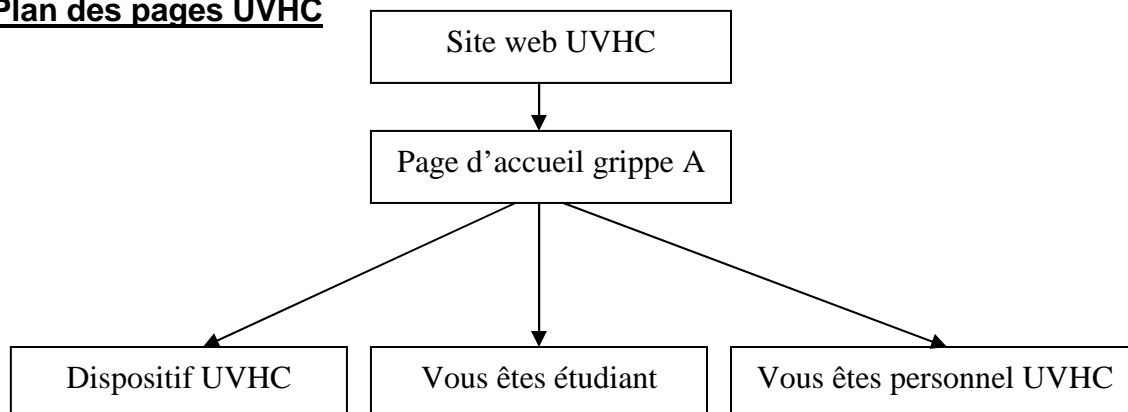
Principe général

2 « minis sites » (ensemble de pages web) sont à réaliser :

1. Le premier concerne l'extérieur de l'UVHC et devra être mis en lien depuis le site web UVHC. Il concerne également les étudiants pour lesquels peu d'informations sont à leur diffuser : si nécessaire, des actus sur l'ENT suffiront.
2. Le second concerne le personnel et permettra de donner des précisions sur les plans de continuité (administratif et surtout pédagogique). Le lien ne sera diffusé que via l'ENT.

1. Pages « Site UVHC »

A - Plan des pages UVHC



Se fait sous la forme de pages supplémentaires au site web UVHC avec, depuis la page d'accueil du site, un logo « Stop au virus de la grippe » menant aux pages.

B - Contenus

[Page d'accueil grippe A]

Actualités :

En cours de rédaction : brèves avec si nécessaire un lien vers une page spécifique (Evolution nationale de la grippe, Evolution à l'UVHC (cas de grippe), les grandes avancées dans la mise en œuvre du dispositif de continuité de service, ...

Vignette de l'affiche UVHC (Olivier ?) avec un lien pour ouvrir le PDF

En cas de pandémie, le respect de mesures d'hygiène élémentaires est une règle indispensable pour limiter les risques de contamination.

Rappel des gestes simples pour limiter les risques de transmission :

- Lavez-vous les mains plusieurs fois par jour avec du savon ou utilisez une solution hydroalcoolique en comptant jusqu'à 30 et en enlevant vos bijoux
- Lorsque vous éternuez ou toussiez, couvrez-vous la bouche et le nez avec votre manche ou un mouchoir à usage unique. Jetez vos mouchoirs usagés puis lavez-vous les mains.
- Évitez tout contact avec une personne malade par exemple lorsqu'on l'embrasse ou lui serre la main.
- Aérez régulièrement les lieux dans lesquels vous vous trouvez.
- En cas de symptômes grippaux (température au dessus de 38,5° et phénomènes respiratoires tels que maux de gorge, toux ou rhinite), appelez votre médecin traitant. L'arrêt est de 7 jours dans un cas avéré.

Pour les étudiants, il est conseillé de se rapprocher du service de médecine préventive et d'informer le secrétariat pédagogique de la formation.

Un numéro de téléphone unique: 03 27 51 10 41

Permanence à la Maison des Services à l'Etudiant sur le campus Mont Houy et sur le campus des Tertiales (entre le bâtiment de la FDEG et de l'IUT).

Le personnel de l'université est prié d'informer la direction du personnel.

Pour toute information :

- www.pandemie-grippale.gouv.fr
- <http://www.inpes.sante.fr/grippeAH1N1/>
- Document « Info – Grippe A/H1N1 » [cf doc joint]

Quel est le dispositif mis en place à l'UVHC ? [lien]

Vous êtes étudiant à l'UVHC [lien]

Vous êtes personnel UVHC [lien]

[Le dispositif de l'UVHC]

<i>L'objectif est de présenter les bases de l'action de l'UVHC dans ce domaine</i>
--

L'UVHC a déployé son dispositif "Pandémie Grippale" suivant 3 axes.

1) Informer

En cas de pandémie, le respect de **mesures d'hygiène élémentaires** est une règle indispensable pour limiter les risques de contamination. Ce sont des gestes simples appelés également "gestes barrières", premières recommandations à suivre. Elles sont accessibles sur le site web de l'UVHC, sur l'ENT et en affichage dans vos locaux.

Votre **WEBmail** est votre outil privilégié. Il vous permet de communiquer avec l'équipe pédagogique et administrative et de recevoir en direct toute l'actualité de l'université. N'oubliez pas de le consulter!!

2) Protéger

Afin de disposer d'une information fiable que l'on pourra remonter au rectorat, ministère et préfecture, **une cellule de veille** a été mise en place.

Elle recueillera les informations de terrains, détectera d'éventuels cas groupés et prendra les mesures adéquates.

Il est donc indispensable d'informer au plus tôt votre secrétariat pédagogique ou la direction du personnel de votre état grippale.

En lien avec le service logistique et les composantes, les **procédures de nettoyage et de désinfection sont renforcées**. Elles concernent les sanitaires, les salles informatiques, salle de repos...

3) Assurer la continuité de service

En cas de fermeture, décision prise par le préfet et les autorités sanitaires, l'établissement doit

maintenir une activité au niveau le plus élevé possible.

Ainsi, le plan de continuité a pour objectif de :

- maintenir une **continuité de fonctionnement** afin d'assurer les fonctions essentielles (fonctions financières, capacité de communication, gardiennage....)
- maintenir un **lien pédagogique et scientifique** mis en œuvre à travers des modalités d'enseignements à distance.

[Vous êtes étudiant]

Toutes les informations vous seront communiquées via votre Espace Numérique de Travail, soit dans la partie « Actualités » soit par mail.

Votre WEBmail universitaire est donc l'outil indispensable pour être tenu au courant des actualités de l'Université ainsi que des informations pédagogiques. Il est accessible depuis l'ENT, onglet « Mon bureau ».

A afficher à la suite quand cela s'avèrera nécessaire :

En cas de fermeture de formations, certains de vos enseignants seront amenés à mettre à votre disposition des cours en ligne qui vous permettront de travailler vos cours.

Les enseignants qui vous proposent cela vous communiqueront (via votre secrétariat pédagogique, par mail universitaire, ...) des informations concernant l'intitulé de leur espace de cours ainsi qu'une clé d'inscription.

Pour y accéder, connectez-vous à votre ENT, onglet « Mes documents » > Canal « Mes cours Moodle ». Cliquez sur « Inscription » et « Accéder à l'accueil de ce service »
Naviguez dans les catégories pour trouver le cours en question, cliquez sur l'intitulé et utilisez la clé d'inscription uniquement lors de votre premier accès à ce cours.

Si vous avez des questions, contactez cours-en-ligne@univ-valenciennes.fr en utilisant impérativement votre webmail universitaire.

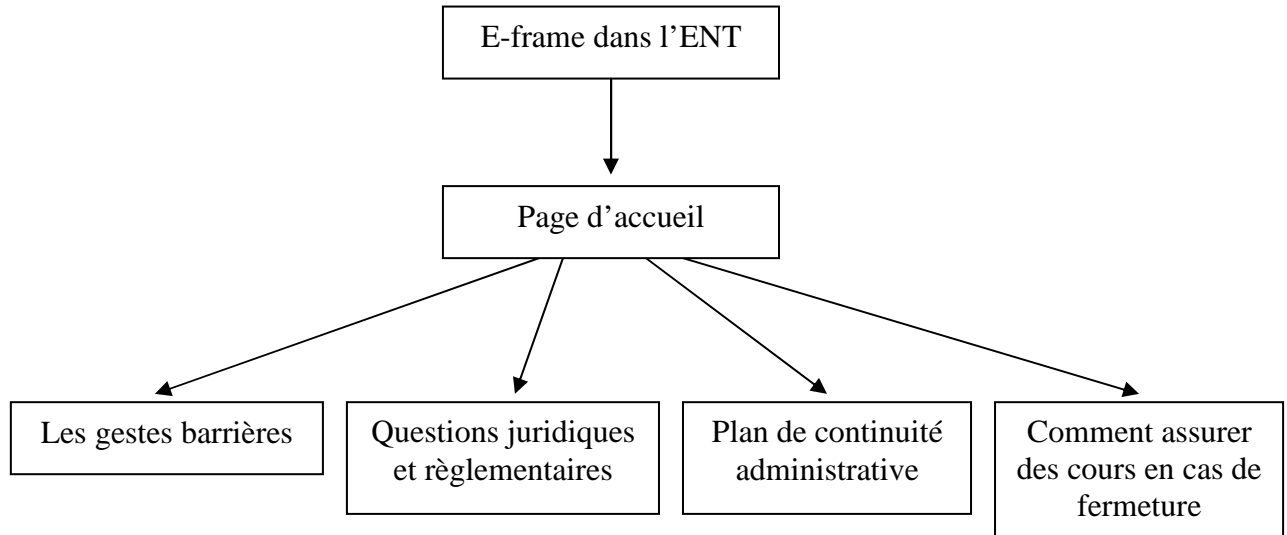
[Vous êtes personnel UVHC]

Retrouvez sur votre ENT, les informations sur le plan de continuité administrative et pédagogique (notamment comment assurer des cours en cas de fermeture de formations).

2. Pages « Personnels UVHC »

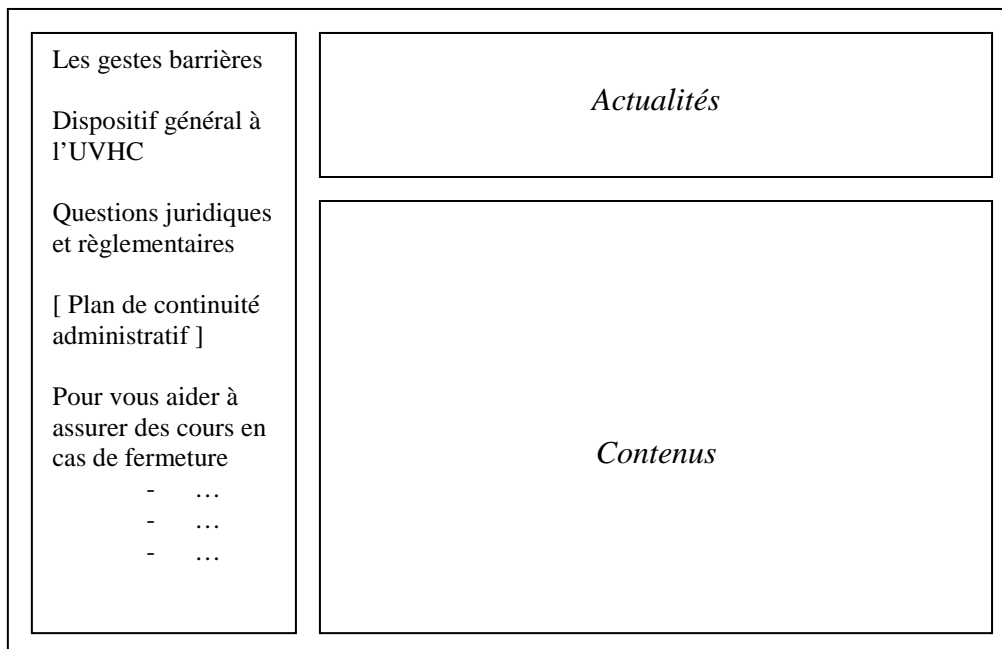
A - Plan des pages « Personnels UVHC »

Rajouter un canal E-frame dans l'ENT, onglet « Actualités ».



B - Contenus

[Page d'accueil = gestes barrières]



Actualités :

En cours de rédaction : brèves avec si nécessaire un lien vers une page spécifique (Evolution de la grippe à l'UVHC , les nouveaux documents mis en ligne, ...)

Etc selon les besoins ...

Vignette de l'affiche UVHC avec un lien pour ouvrir le PDF

En cas de pandémie, le respect de mesures d'hygiène élémentaires est une règle indispensable pour limiter les risques de contamination.

Rappel des gestes simples pour limiter les risques de transmission :

- Lavez-vous les mains plusieurs fois par jour avec du savon ou utilisez une solution hydroalcoolique en comptant jusqu'à 30 et en enlevant vos bijoux
- Lorsque vous éternuez ou toussiez, couvrez-vous la bouche et le nez avec votre manche ou un mouchoir à usage unique. Jetez vos mouchoirs usagés puis lavez-vous les mains.
- Évitez tout contact avec une personne malade par exemple lorsqu'on l'embrasse ou lui serre la main.
- Aérez régulièrement les lieux dans lesquels vous vous trouvez.
- En cas de symptômes grippaux (température au dessus de 38,5° et phénomènes respiratoires tels que maux de gorge, toux ou rhinite), appelez votre médecin traitant. L'arrêt est de 7 jours dans un cas avéré.

Pour les étudiants, il est conseillé de se rapprocher du service de médecine préventive et d'informer le secrétariat pédagogique de la formation.

Un numéro de téléphone unique: 03 27 51 10 41

Permanence à la Maison des Services à l'Etudiant sur le campus Mont Houy et sur le campus des Tertiales (entre le bâtiment de la FDEG et de l'IUT).

Le personnel de l'université est prié d'informer la direction du personnel.

Pour toute information :

- www.pandemie-grippale.gouv.fr
- <http://www.inpes.sante.fr/grippeAH1N1/>
- Document « Info – Grippe A/H1N1 » [cf doc joint]

[Dispositif général de l'UVHC]

Cf page « Dispositif UVHC » du site web UVHC sur la pandémie.

[Questions juridiques et réglementaires]

Vademecum en cas de risque pandémique [\[lien vers doc PDF\]](#)

Ce document a pour objectif de répondre aux questions les plus fréquemment posées par les établissements et rectorats sur mesures à mettre en œuvre en cas de pandémie grippale.

Le plan de prévention et de lutte « Pandémie grippale » [http://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/pid20536/rubrique-bo.html?cid_bo=23214]

- Organisations ministérielles en situation pré-pandémique
- Actions à conduire en situation de risque avéré de pandémie grippale
- Actions à conduire en situation de pandémie grippale
- La sortie de crise

[« Plan de continuité administratif »]

Intitulé à modifier.

Le plan ne peut pour l'instant pas être diffusé mais cette rubrique est à prévoir.

Il faut également prévoir de diffuser des informations sur les outils à disposition pour cette continuité administrative :

- ENT
- Visio-conférence (EVO)
- ...

[Pour vous aider à assurer des cours en cas de fermeture]

Plusieurs pages présentant

- les outils à disposition ou utilisable avec des liens vers des tutoriels
- les formations organisées
- les contacts pour aider et accompagner les enseignants

En cours de rédaction